



DOSSIER DE PRESSE

Rentrée scolaire 2026 : une nouvelle ambition pour une ville à hauteur d'enfants

Dans un contexte marqué par des transformations profondes (sociales, climatiques, éducatives), la nouvelle municipalité a fait un choix clair : placer l'enfant au cœur de l'action publique et faire de chaque temps de sa journée un levier de réussite, d'épanouissement et de protection.

Avec ce cap, la Ville a choisi de se mobiliser rapidement et de façon concrète dans l'intérêt des 11 000 élèves nîmois, de leurs familles, et de l'ensemble de la communauté éducative.

Elle a posé les bases d'une **nouvelle méthode de travail avec la communauté éducative**, fondée sur l'écoute, le dialogue et la co-construction. Ont été mises en place des séries de rencontres structurées avec l'ensemble des acteurs de l'éducation impliquant également les agents municipaux intervenant au quotidien dans les écoles, directrices et directeurs d'écoles, représentants des parents d'élèves, associations et partenaires institutionnels.

« Ces temps d'échanges s'inscrivent dans une méthode municipale de dialogue visant à réunir la Ville. En effet, la qualité du service public éducatif dépend d'abord de la capacité à rester à l'écoute des usagers et à faire travailler ensemble tous ses acteurs », explique Vincent Bouget, Maire de Nîmes.

TEMPS FORT VISITES DES ECOLES JOUR DE RENTREE SCOLAIRE : LE MARDI 1^{ER} SEPTEMBRE

Vincent Bouget, Maire de Nîmes, se rendra dans les écoles afin d'aller à la rencontre de la communauté éducative. L'ensemble des élus de la majorité municipale sera mobilisé dans les 83 écoles publiques où ils siègent au sein des conseils d'école. Les élus participeront notamment à la remise aux élèves de CP de leur première carte de bibliothèque.

« LE KIT DE RENTREE » : UN SOUTIEN RENFORCE AUX FAMILLES DANS UN CONTEXTE DE HAUSSE DU COUT DE LA VIE

Un choix politique fort pris dans les premières semaines du mandat a été la mise en place d'un kit de rentrée scolaire remis dans toutes les écoles publiques, à chaque enfant du CP au CM2. Il s'agit d'une dotation complémentaire de 10€ en fournitures scolaires qui s'ajoute à la dotation initiale de 50€ par enfant confiée aux enseignants, et en hausse de 20%.

Au-delà de l'aide financière, Vincent Bouget, Maire de Nîmes, et Pierre-Edouard Détrez, Adjoint à l'Education et à la réussite éducative affirment un principe : l'école publique doit rester un facteur d'égalité réelle pour tous les enfants.

La rentrée des classes : période difficile pour les portefeuilles des familles

« La Ville est particulièrement exposée à ces difficultés financières, avec plus d'un tiers des familles qui sont monoparentales, près de 42 000 de nos concitoyens vivent dans une situation de pauvreté. Pour les familles dites de « classe moyenne », la situation n'est souvent pas plus simple », explique Vincent Bouget, Maire de Nîmes.

Pour les familles les plus modestes, cette contribution vient s'ajouter à l'allocation de rentrée scolaire (426,87 € pour les écoliers). Les témoignages, les échanges que la Ville a pu avoir avec les habitantes et habitants, vont très souvent dans ce sens.

« En augmentant la dotation pour les fournitures scolaires, nous ne faisons pas un choix symbolique. Nous nous engageons aux côtés des familles pour mieux les accompagner dans cette période de l'année, faite de charges et de doutes parfois. »

UN CADRE D'ACCUEIL AMELIORE POUR LES ENFANTS

La rentrée 2026 marque également un changement majeur dans la place accordée aux agents municipaux qui accompagnent les enfants. La Ville s'est engagée dans la déprécarisation de 90 agents du périscolaire pour mieux accompagner les enfants. Il s'agit des ATSEM en écoles maternelles, des animateurs, directeurs Accueils de Loisirs Associés à l'École pendant les temps périscolaires, communément appelé « ALAÉ ».

« Ces mesures s'inscrivent dans une démarche globale visant à garantir un environnement bienveillant, sécurisé et protecteur pour chaque enfant accueilli sur les temps périscolaires. Un principe essentiel de sécurité repose avant tout sur la présence d'équipes fiables, formées et reconnues. Dans un contexte où les attentes des familles sont de plus en plus fortes, la Ville fait de la sécurité des enfants et de la qualité de leur encadrement la priorité première de son action », déclare Fanny Daguenet, conseillère municipale déléguée aux activités périscolaires à la « Ville à hauteur d'enfants ».

Cette démarche induit un recrutement plus exigeant des agents intervenant auprès des enfants, un parcours d'intégration renforcé pour les nouveaux agents, un suivi régulier des personnels.

PERMETTRE AU PLUS GRAND NOMBRE D'ENFANTS D'ACCEDER A LA LECTURE ET AUX MEDIATHEQUES DES LE 1ER SEPTEMBRE 2026

Dès mardi prochain, une mesure phare sera mise en place en lien avec Denis Lanoy, Adjoint délégué à la Culture, aux équipements culturels et à l'éducation populaire. En effet, l'ensemble des bibliothèques nîmoises deviendra entièrement gratuit pour toutes et tous. Jeunes et moins jeunes, investissez ces lieux de fraîcheur, de cultures et de savoirs.

L'entrée au CP est une étape importante : c'est le moment où l'enfant apprend progressivement à lire seul. Tous les enfants des Classes Préparatoires (CP) nîmoises recevront pour cette rentrée 2026 leur première carte de bibliothèque pour la première année.

Cette année, Marion Bataille, illustratrice, a créé spécifiquement cette carte de bibliothèque. Une exposition permettra de découvrir ses illustrations à la Médiathèque Carré d'Art à l'hiver 2027.

FAVORISER ET FACILITER L'ACCES A LA CANTINE DES LE PREMIER SEMESTRE 2027

Une **refonte de la plateforme de restauration scolaire** est en cours, en associant les familles à la démarche.

Ce nouveau système sera mis en place au second semestre de l'année scolaire 2026/2027. Il a été demandé d'associer les parents d'élèves aux phases de test afin de garantir un outil répondant vraiment aux besoins des familles. Une enquête en ligne à grande échelle sera mise en place auprès des familles.

MISE EN PLACE DE REPAS VEGETARIENS TOUS LES MIDIS A LA CANTINE

« Afin de rendre le service public plus accessible à toutes et à tous, nous mettrons en place, au premier semestre 2027, la possibilité de choisir un menu végétarien chaque midi à la cantine, en plus des menus habituels », explique Vincent Bouget, Maire de Nîmes.

Cette évolution, portée en lien avec Colin Gril, Adjoint délégué à la Transition écologique, à l'Alimentation et à l'Agriculture locale, permettra de mieux prendre en compte la diversité des régimes alimentaires. La demande visant à faire évoluer la production a été transmise au prestataire en mai-juin. Cette évolution fera l'objet d'un avenant au contrat.

Concrètement, cette nouvelle possibilité doit permettre à davantage de familles de laisser leurs enfants déjeuner à la cantine et participer aux temps périscolaires à l'école.

« Parallèlement, la Ville renforce ses engagements en matière de restauration scolaire, avec la volonté de proposer à tous les enfants une alimentation de qualité et accessible, intégrant davantage de produits bio et locaux ».

DE NOUVEAUX OUTILS ET DES BATIMENTS RENOVES POUR LES EQUIPES ENSEIGNANTES ET LES ENFANTS

Un « Plan école » est en cours de travail, il inclut la rénovation des bâtiments municipaux qui constitue un défi majeur, en lien avec Sibylle Jannekeyn, Conseillère municipale déléguée au Patrimoine municipal et à la Rénovation énergétique et thermique des bâtiments communaux.

Il convient d'adapter les bâtiments aux conséquences du changement climatique, repenser les espaces pour accompagner les évolutions de la ville et répondre aux nouveaux enjeux de société.

Construire une ville à hauteur d'enfant nécessitera des investissements importants : développer un plan ambitieux et massif de rénovation des écoles nîmoises, faire des choix politiques forts et assumer des priorités d'investissement.

« Nous travaillons dès à présent, et dès le mois de septembre, à des solutions concrètes pour mieux anticiper les prochaines vagues de chaleur et apporter des réponses à court terme dès l'année prochaine. Parallèlement, une fois l'audit de notre patrimoine municipal achevé, nous

devrons bâtir un programme pluriannuel d'investissement, avec une vision claire », explique Vincent Bouget, Maire de Nîmes.

DE NOUVEAUX OUTILS NUMERIQUES AU SERVICE DES APPRENTISSAGES SCOLAIRES.

La Ville, en lien avec Pierre-Edouard Détrez, Adjoint à l'Education et à la réussite éducative, poursuit le programme de renouvellement des Tableaux Blanc Interactifs (TBI) par des Ecrans Numériques Interactifs (ENI).

- 78 ENI sont déployés en 2026.
- Les atouts des ENI sont non négligeables, meilleur rendu visuel, réduction du bruit, baisse des émissions de chaleur et des consommations électriques de 30% et réduction des de frais de maintenance.
- Ces appareils haute définition constituent une montée en gamme et un gain en confort visuel pour les enseignants et les élèves car ils gommement les défauts des TBI (suppression des ombres portées, meilleure visibilité par forte lumière extérieure, suppression de la source de chaleur, meilleur confort thermique et sonore).

RENOVATION DES BATIMENTS MUNICIPAUX : BILAN DE L'ETE

Cet été, une série de travaux a été engagée afin d'apporter plusieurs améliorations immédiates.

Dans le groupe scolaire Capouchiné, qui accueille aujourd'hui cette conférence de presse, plusieurs améliorations ont été réalisées :

- dédoublement des classes
- rénovation de la façade (changement des fenêtres)
- amélioration du confort thermique du bâtiment.

Les 4 axes prioritaires dans les bâtiments scolaires cette année :

- Réfection des sanitaires (826 700 € engagés)

La Ville accélère la rénovation des sanitaires dans les écoles afin d'offrir aux enfants des espaces plus accueillants et rassurants. L'objectif est d'améliorer leur confort et leur bien-être au quotidien, avec un environnement plus favorable aux apprentissages.

- Isolation, sobriété énergétique et confort thermique (1 780 000 € engagés)

La Ville poursuit son programme d'amélioration énergétique des écoles, notamment à travers la rénovation des toitures et le remplacement des menuiseries. Ces travaux permettent de réduire les consommations énergétiques tout en améliorant le confort des élèves et des personnels

- Accessibilité (431 700 € engagés)

La Ville poursuit la mise en accessibilité des écoles publiques afin de garantir à tous un accès adapté et sécurisé. Les travaux concernent notamment les rampes d'accès, les sanitaires, les ascenseurs ainsi que les cheminements intérieurs et extérieurs.

- Dédoublement des classes (160 000 €)

À la rentrée 2026, la Ville accompagne le dédoublement des classes de Grande Section, CP et CE1 dans les groupes scolaires Capouchiné, René Char et Émile Gauzy, récemment intégrés à l'éducation prioritaire. Au total, 9 classes supplémentaires sont aménagées. Face aux contraintes des locaux, la Ville mobilise un budget exceptionnel de 160 000 €, dont 98 000 € de travaux et 62 000 € de mobilier scolaire.

Une œuvre remarquable : le remplacement de la toile à La Placette

Le service des bâtiments scolaires a procédé au remplacement complet de la toile textile d'ombrage au-dessus de la cour en toiture de l'école de La Placette.

Les travaux ont consisté à déposer l'ancienne toile devenue vétuste après 25 ans d'utilisation et de confrontation aux intempéries puis à installer une nouvelle toile de 350m2 répondant aux exigences actuelles de résistance mécanique, météorologique et de protection solaire.

- Compte tenu de l'implantation particulière de l'ouvrage et de ses conditions d'accès en toiture, l'opération a nécessité le recours à une entreprise spécialisée de cordistes permettant d'intervenir en toute sécurité sur ce type d'équipement. Cette technicité confère à l'opération un caractère remarquable au sein du patrimoine scolaire.

- Cette réalisation a permis d'améliorer le confort des usagers dans les espaces extérieurs en limitant l'exposition directe au soleil et en préservant l'utilisation de la cour pendant les périodes de fortes chaleurs ainsi que lors des épisodes pluvieux.

En plus de préserver les usagers de la chaleur et des intempéries, cette opération est garante de la sécurité des enfants et des professionnels.

Montant travaux : 108 000€

CHIFFRES CLÉS À NÎMES :

- 11 000 élèves et 608 classes.
- 83 écoles publiques.
- 5 500 repas par jour servis dans les 54 restaurants scolaires de la Ville.
- 5,4€ d'investissement dans les travaux en 2026, cet été notamment

+ 822 agents de la Ville (dont 469 agents titulaires, 90 nouveaux agents titulaires) :

- 217 ATSEM
- 99 directeurs (50) et directeurs adjoints (49) d'Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAé)
- 133 animateurs titulaires (43 en 2025, création de 90 postes de titulaires cette année).
- 10 gardiens (accompagnateurs des temps périscolaires)
- 363 animateurs vacataires.

Contacts Presse

Amélie Bozio
Chargée des relations presse
Ville de Nîmes
04 66 76 51 02 / 06 25 44 49 32
amelie.bozio@ville-nimes.fr

Isabelle Lécaux
Directrice de la communication
Ville de Nîmes
04 66 76 72 56 / 06 60 13 15 48
Isabelle.lecaux@ville-nimes.fr